



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – SPORT – Complexe sportif Le Breuil – Sécurisation des abords – PROLIANS

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

VU la proposition des entreprises PROLIANS, en date du 15/05/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la Sécurisation des abords du complexe sportif de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise PROLIANS sise 197 avenue Jean Mermoz à CLERMONT-FERRAND, est retenue la sécurisation des abords du complexe sportif du Breuil de la ville de Royat, pour un montant de 1 697.34€ HT soit **2 036.81€ TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise PROLIANS
- Mme la Directrice Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 23/05/2025

Le Maire,

Marcel ALEDO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



DA 2025-45



PROLIANS RAA - D&C RAA CLERMONT
197 AVENUE JEAN MERMOZ
63017 CLERMONT FERRAND
Tél : 0473423400 - Fax : 0473917842

DEVIS 492217

du 15/05/2025

Affaire suivie par : VINCENT GARDETTE
Tél : 06.84.80.41.66
Mail : vgardette@prolians.eu

Représentant : COLLECT.ADMIN. 63

Prix valable jusqu'au : 19/06/2025

À l'attention de LOUBARESSE HERVE,

VILLE DE ROYAT
27 BIS RUE JEAN GRAND
ATELIERS MUNICIPAUX
63130 ROYAT

Compte client : 981762
Réf. client : CLOTURE
Tél : 0473357317
Fax : 0473356689

Heure!
L> Sécurisation abords
du Complexe du Breuil.

CLERMONT FERRAND, le 15/05/2025

Suite à votre demande de prix, pour laquelle nous vous remercions, veuillez trouver ci-dessous notre offre pour la fourniture de :

* Facilitez-vous la vie avec www.prolians.fr *

Références	Article	Délais	Qté	UP / UC	Prix unité	UV	TVA	Mt HT
10008034	PANNEAU NYLOFOR 3D+ 2500 X 1230 VERT 6005 Poids : 292.80 KG Séquentiel : 03079945		24,00	PIECE	25,90	PIECE	20,00%	621,60
								
05527732	ECO-PARTICIPATION PMCB Séquentiel : 05527732		24,00	PIECE	0,01	PIECE	20,00%	0,24
47812240	POTEAU BEKAFIX HT 1475MM VERT 6005 Poids : 95.00 KG Séquentiel : 04621623		25,00	PIECE	17,70	PIECE	20,00%	442,50
								
05527732	ECO-PARTICIPATION PMCB Séquentiel : 05527732		25,00	PIECE	0,01	PIECE	20,00%	0,25
56456716	PLATINE EMBOITER BEKAFIX VERT 6005 Poids : 50.00 KG Séquentiel : 04019458		25,00	PIECE	22,90	PIECE	20,00%	572,50
								
05527732	ECO-PARTICIPATION PMCB Séquentiel : 05527732		25,00	PIECE	0,01	PIECE	20,00%	0,25
03982947	FIXATION METAL BEKAFIX VERT SAUF 2DS/3DS* Poids : 2.50 KG Séquentiel : 03982947		50,00	PIECE	0,90	PIECE	20,00%	45,00

DEVIS **492217**

Références	Article	Délais	Qté	UP / UC	Prix unité	UV	TVA	Mt HT
03176479	PORT A LA LIVRAISON		1,00	PIECE	15,00		20,00%	15,00
	Séquentiel : 03176479							

V. J. J. J. J.
R

===== A Partir du 1er janvier 2024 =====
Plus-value pour livraison de petites qtés ACIERS/INOX/BARDAGE :
Inférieur ou égal à 100 kg : 60 Euros
Supérieur à 100 kg et inférieur ou égal à 200 kg : 40 Euros
Supérieur à 200 kg et inférieur ou égal à 300 Kg : 20 Euros
Supérieur à 300 kg : 0 Euros (plus d'application de la + value aciers)
===== Pensez à regrouper vos commandes =====

Frais de 13 EUR si le montant des commandes livrées de la journée est < à 115 EUR HT

L'acceptation de ce devis implique de plein droit l'application de nos conditions générales de vente. Les délais sont communiqués à titre indicatif et sous réserve de la disponibilité des produits à la date d'acceptation du devis. Les prix indiqués s'entendent hors taxes et hors frais de facturation et participation forfaitaire aux frais de transport et d'emballage, selon notre barème en vigueur. Nous consulter pour plus de détails. Les produits figurant dans le devis sont proposés sur la base des informations communiquées par le client. Il appartient en tout état de cause au client, préalablement à la commande, de contrôler et faire vérifier que les produits proposés correspondent à ses besoins, notamment en consultant, ou le cas échéant en les réclamant, les documents décrivant lesdits produits. Les prix unitaires indiqués sont pour des quantités.

Bon pour accord

19 MAI 2025

Cachet de votre société

Signature

Total HT	Taux TVA	Total TVA
1697,34	20,00	339,47

TOTAL HT	1 697,34 EUR
TOTAL TVA	339,47 EUR
TOTAL TTC	2 036,81 EUR